

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 9 MAI 2016

Cette réunion, centrée sur l'Euro 2016 et la Fan Zone sur la plage du Prado, a fait salle comble. Nos collègues du CIQ Périer étaient aussi présents. La réunion s'est terminée autour d'un apéritif accompagné des oreillettes et des tuiles confectionnées par notre amie, Madame Julien.



Prêt à démarrer.



Exposé sur l'évolution du plan local d'urbanisme.

## Euro 2016 - Fan Zone

Cet événement sportif va durer trente et un jours, du 10 juin au 10 juillet. Sa répercussion mondiale offre une publicité exceptionnelle à Marseille qui pourrait apporter, dans les années à venir, un afflux de touristes comparable à celui que nous avons connu en 2013, comme capitale européenne de la Culture. Souhaitons que les amateurs de football visitent aussi notre ville entre deux matches. *Le Guide de l'Euro 2016* fait de nombreuses suggestions : les dix lieux à découvrir, les festivals, les expositions et les animations se déroulant pendant la période de l'Euro 2016.

Avec une capacité d'accueil de 80.000 personnes dans la Fan Zone, on peut espérer plus de 100 millions d'euros de revenus commerciaux. Par contre, pour quelques milliers de riverains, c'est la certitude de subir un mois complet de nuisances sonores. Votre CIQ est intervenu auprès de la mairie centrale en demandant le contrôle des décibels et des horaires nocturnes pour toute manifestation ayant lieu sur la plage du Prado. La sécurité est la préoccupation majeure de cet événement. Elle est prise en charge par le Ministère de l'Intérieur avec l'appui des équipes locales de police. Les débordements hors horaire sur la plage seront vraisemblablement évités. Ce sera alors un bon test de la capacité municipale à faire respecter la quiétude des riverains.

En ce qui concerne les interdictions de circulation et de stationnement, les détails seront connus au début juin. Nous vous les communiquerons dès que nous les connaîtrons.

La Fan Zone occupera la plage sur deux zones, village et match, entourées d'une double palissade. Il sera interdit d'y entrer muni de sacs, de valises ou de glacières, de bouteilles d'alcool en verre et de bouteilles en plastique remplies d'eau. Des rafraîchissements et de la nourriture seront vendus sur place. Il y aura des toilettes en grand nombre. Espérons que l'on oubliera de les désinstaller !



Les spectateurs de l'Euro 2016 arriveront par tous les moyens de transport possibles, avion, train, car, auto, moto ou vélo (why not !).



Les supporters se déplaceront dans Marseille en métro, bus, car, à pied sur la Fan Walk ou par leurs propres moyens. Mais où pourront-ils stationner ?



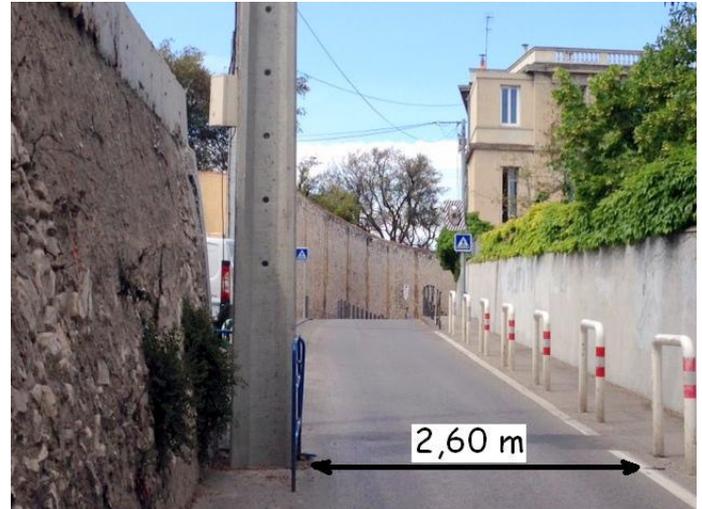
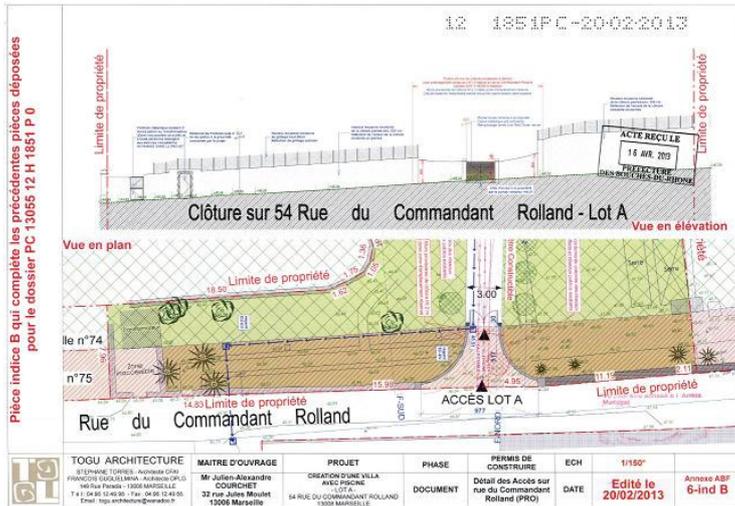
Il est prévu deux écrans géants sur la zone match.

# Urbanisme

## Plan local d'urbanisme (PLU)

Le rapport bâti/verdure va évoluer de 70/30 à 60/40. Le PLU va prendre en compte le patrimoine architectural.

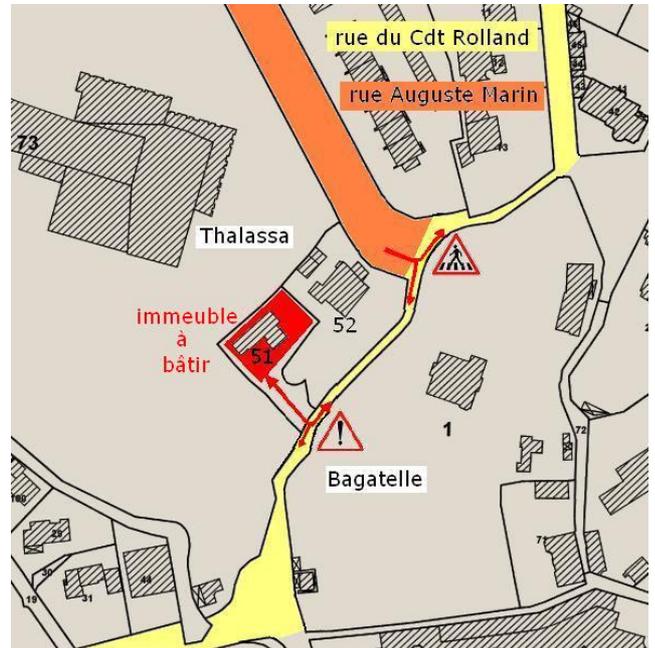
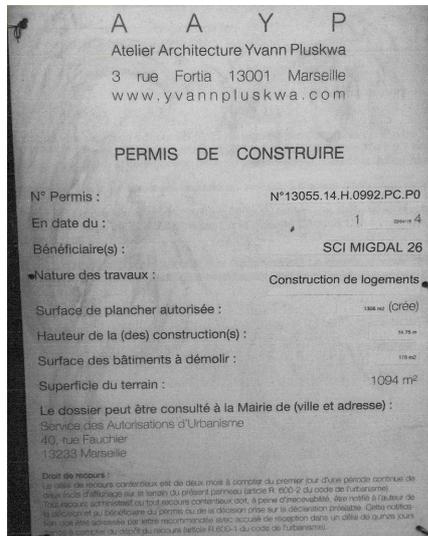
### 54 rue du commandant Rolland



L'alignement est en bordure du lot vert. Le promoteur a construit sur la bande de retrait bistré et conservé le mur.

L'Administration a toléré l'implantation d'un poteau très dangereusement placé. Gros camions s'abstenir !

### 108 rue du commandant Rolland



Peu visible, le panneau annonçant un permis de construire sur la parcelle 51 a été utilisé, 14 mois plus tard, pour l'affichage d'un autre permis. Les nouvelles informations ont été collées avec soin sur les anciennes : n° de permis, date, bénéficiaire (la parcelle a été revendue), surface passant de 80 m<sup>2</sup> à 1306 m<sup>2</sup> et hauteur de 5,65 m à 14,75 m. On a oublié de modifier le nom de l'architecte qui a pourtant changé ; quelle discrétion ! Les habitants de la parcelle 52 n'ont rien vu, ont laissé passer la date de recours et demandent au Tribunal Administratif de leur accorder la possibilité de contester. Les travaux risquent d'ébranler le mur de séparation avec Thalassa. Quand l'immeuble sera terminé, une quarantaine de voitures sortiront de la parcelle 51 par un tunnel de 25 m de long pour atteindre la rue, aussi étroite que passante, qui va présenter sur 80 m un danger maximum pour les piétons et les automobilistes.

Extrait du plan des parcelles cadastrales. 0 50 m

Comment est-il possible que la mairie de secteur et la mairie centrale aient laissé passer ces deux permis de construire au 54 et au 108 de la rue du commandant Rolland sans émettre la moindre réserve ?

## Divers

### Vide-greniers

Un soleil, généreux comme il sait l'être au printemps, a rapidement fait oublier les nuages noirs et la brève averse du matin. Il en aurait fallu davantage pour décourager la soixantaine de participants qui s'étaient inscrits au vide-greniers de ce dimanche 17 avril. Les parkings de la promenade Pompidou se sont rapidement couverts d'un hétéroclite amoncellement de toutes ces choses qui font le charme de ces manifestations. Le public, venu nombreux avec le soleil, a pu ainsi marchander comme à son habitude et faire des affaires dans la bonne humeur.



Nos remerciements à Marseille Métropole qui met les parkings à notre disposition et à la police municipale, qui nous a apporté sa présence rassurante à trois reprises dans la journée. Rendez-vous à l'automne, pour le prochain vide-greniers.

### Rue Paradis

La chaussée est refaite à la perfection.  
Une boîte aux lettres est réclamée (lord Duveen).

### Place Muselier

Les travaux sont en retard.

### Emplacements

On nous fait remarquer que de nombreux commerces semblent s'étendre sur le trottoir ou sur la chaussée bien plus que le règlement les y autorise, gênant le passage des piétons et des poussettes.



**Minibus 86** - Nous attendons les améliorations réclamées par les usagers et les parents d'élèves.

**Boîtes de lavage** - Il y a toujours trop d'eau gaspillée dans certaines rues.

## Assemblée générale

En présence des élus, notre assemblée générale aura lieu **lundi 13 juin 2016 à 18 h 30** au Centre Cadenelle  
15 av. de la Cadenelle.

Venez nombreux.

Voici le compte d'exploitation 2015 pour vous permettre de poser éventuellement vos questions.

CIQ SAINT-GINIEZ PRADO PLAGE - COMPTE D'EXPLOITATION 2015					
Charges			Produits		
Compte	Libellé	€	Compte	Libellé	€
60222	Produits d'entretien	108,92	75100	Cotisations copropriétés	8 775,50
60225	Fournitures de bureau	2 645,10	75200	Cotisations particuliers	1 362,00
	Achats	2 754,02	75300	Vide-greniers	930,00
61560	Maintenance	1 493,20			
61610	Sces ext. (assurance)	103,50			
62370	Publications	347,20			
62510	Déplacements	0,00			
62570	Réceptions	3 322,26			
62600	Frais postaux	687,32			
62700	Frais bancaires	21,20			
	Autres services extérieurs	5 974,68			
63780	Taxes	0,00			
	Impôts et taxes	0,00		Sous total	11 067,50
66150	Intérêts bancaires	0,00	76000	Produits financiers	178,73
	Charges financières	0,00		Sous total	178,73
67130	Dons	150,00	77000	Divers	
	Charges exceptionnelles	0,00		Sous total	0,00
	<b>Total des charges</b>	<b>8 878,70</b>		<b>Total des produits</b>	<b>11 246,23</b>
	Résultat = solde créditeur	2 367,53			
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 246,23</b>		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 246,23</b>